

**Session plénière du Comité européen des régions
15 mars 2023**

DÉBAT SUR LES PRIORITÉS DE LA PRÉSIDENTE SUÉDOISE

**Intervention de Christophe ROUILLON, Président du Groupe PSE
En réplique à Erik SLOTTNER, ministre de l'administration
publique**

Monsieur le Ministre, chers collègues,

Au nom du groupe socialiste du Comité européen des régions, j'interpelle la Présidence suédoise sur quatre urgences : démocratique, sociale, environnementale et économique.

L'urgence démocratique, c'est l'échéance des élections européennes dans un peu plus d'un an seulement.

L'enjeu de ces élections est d'assurer une mobilisation électorale au moins aussi importante que lors des dernières élections qui avaient bénéficié de la dynamique du processus des Spitzenkandidaten, du candidat chef de file.

Or, pour ces élections, non seulement ce processus a du plomb dans l'aile mais, qui plus est, le Conseil des ministres n'a toujours pas débloqué la voie vers une réforme de la loi électorale européenne, proposée par le Parlement européen en mai 2022, pour avoir une seule élection européenne dotée de normes communes.

Pire, le Conseil des Ministres empile les "bonnes excuses" pour ne pas donner suite aux recommandations de la Conférence sur le futur de l'Europe et les résolutions du Parlement européen sur la mise en place d'une Convention, n'ont pas été transmises par le Conseil des ministres aux chefs d'Etat et de gouvernement.

C'est un manque de respect pour le travail des plus de 700 citoyens, partenaires sociaux, élus réunis pendant un an dans le cadre de la Conférence sur le futur de l'Europe.

C'est aussi décrédibiliser toute future nouvelle tentative au niveau européen d'engager un exercice de participation citoyenne à grande échelle.

La deuxième urgence que j'évoque est sociale. Or le programme de la présidence suédoise ne contient pas un seul engagement en faveur du pilier social et ce alors que les objectifs du sommet de Göteborg de 2017 restent valables pour nous guider vers une Europe sociale, durable et juste. En tant que groupe socialiste nous réclamons notamment:

- ✓ La conclusion rapide de la directive sur l'emploi dans les plateformes numériques
- ✓ l'introduction d'une clause de conditionnalité sociale, selon laquelle tout subside de l'Union en faveur d'entreprises serait subordonné au respect des conditions de travail et de la négociation collective;
- ✓ l'introduction d'une taxonomie sociale pour définir ce qui peut être qualifié d'« investissement social » car une taxonomie sociale stimulerait les investissements, notamment dans les soins de santé publics et les services sociaux.

Monsieur le Premier ministre, la présidence suédoise doit continuer de mener la lutte contre le changement climatique. Votre gouvernement a éliminé les subventions aux véhicules électriques, limité les objectifs de réduction des biocarburants et votre partenaire d'extrême droite vote contre les directives du paquet «Objectif 55». Nous avons de quoi être inquiets.

Permettez-moi une dernière considération sur l'urgence économique. Les collectivités territoriales sont responsables de plus de la moitié des investissements publics. Alors que l'investissement public avait déjà baissé de 20% avant la crise de la pandémie de COVID et la guerre en Ukraine, la Commission évalue l'investissement privé et public nécessaire pour atteindre les engagements de l'UE pour les transitions verte et numérique à 650 milliards d'EUR par an d'ici 2030, auxquels il faut ajouter près de 200 milliards par an pour l'infrastructure sociale. Il y a donc un besoin d'investissement de presque 1000 milliards par an !!!

Dès lors, il faut débrider la capacité d'investissement des collectivités territoriales. Il faut une réforme des aides d'Etat qui relève de façon significative les seuils de minimis, il faut une réforme des fameuses normes comptables SEC et il faudrait une réforme de la gouvernance économique de l'Union européenne pour prévoir une prise en compte de la qualité des investissements publics, notamment selon qu'ils poursuivent des objectifs stratégiques européens ou non.